



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

énergies renouvelables

Question écrite n° 121432

Texte de la question

M. William Dumas attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie et du développement durable sur la politique de l'énergie. L'Union européenne s'apprête à adopter la feuille de route de sa politique énergétique pour les dix prochaines années. Tous les pays sont d'accord pour se fixer un objectif contraignant de 20 % des énergies renouvelables en 2020, à l'exception de la France. Or il devient impératif de s'associer à la promotion des solutions propres, sûres et durables. Toute autre attitude de la France face au défi climatique porterait un préjudice durable à sa crédibilité sur la scène européenne et internationale. Aussi, il lui demande de bien le tenir informé des initiatives qu'entend prendre le Gouvernement en la matière.

Données clés

Auteur : [M. William Dumas](#)

Circonscription : Gard (5^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121432

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : écologie

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 mars 2007, page 3060